

À une séance EXTRAORDINAIRE du Conseil de la municipalité du Village de Pointe-Fortune, tenue le 29 janvier 2018, à 19h30, au local ordinaire des séances du Conseil, sont présents mesdames les conseillères Christiane Berniquez, Marie-France Daoust, Guylaine Charlebois et messieurs les conseillers, Claude Trudel, Gilles Deschamps et Kenneth Flack tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire François Bélanger.

Monsieur Jean-Charles Filion, directeur général et trésorier assiste à la rencontre et agit comme secrétaire.

L'AVIS DE CONVOCATION a été transmis tel que prescrit par la Loi à tous les membres du conseil municipal du Village de Pointe-Fortune.

Assistance : Aucun citoyen

**Résolution numéro 18-01-22**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le conseiller Claude Trudel propose, appuyée par monsieur le conseiller Gilles Deschamps, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 360-2018 ET REMPLACEMENT DU RÈGLEMENT 344-2016, CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX MEMBRES DU CONSEIL DU VILLAGE DE POINTE-FORTUNE**

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Guylaine Charlebois, qu'à la prochaine séance du Conseil qui se tiendra le 5 février 2018, le projet de règlement numéro 360-2018 en remplacement du règlement 344-2016 concernant le Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil du village de Pointe-Fortune sera adopté.

À cet effet une copie du projet de règlement numéro 360-2018 est remise immédiatement aux membres du conseil présents

**PÉRIODE DE QUESTION (portant sur les points à l'ordre du jour)**

Aucune question.

**Résolution numéro 18-01-23**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés monsieur le conseiller Gilles Deschamps propose la levée de la séance à 19h18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

François Bélanger, maire Jean-Charles Filion, directeur général